



# Union pour le Mouvement de la Diversité



# L'U.M.D

## VOUS INFORME

EL KOURADI FOUAD  
PRESIDENT de L'UMD

L'UMD vous informe sur les E.P.T :  
« Etablissement Public Territorial »

C'est une nouvelle structure administrative ; il sera créé en 2016 dans le cadre de la création de la métropole du Grand Paris.

Les E.P.T seront dirigés par un conseil de territoire comprenant un représentant par commune, plus un représentant supplémentaire par tranche de 25000 habitants.

Le conseil de territoire élira en son sein un président et des vice-présidents.

Les Compétences de plein droit de l'E.P.T :

Il exercera de plein droit les compétences en matière de :

- 1) Politique de la ville et PLU.
- 2) Aménagement, entretien, construction....
- 3) Assainissement et eau.
- 4) Gestion des déchets ménagers et assimilés.
- 5) Action sociale (à l'exception de celle mise en œuvre dans le cadre de la politique du logement et de l'habitat.

L'ensemble des territoires de la métropole pourraient être créés au 01 janvier 2016.

La ville d'Aulnay sous bois est située dans le territoire 7 (T7) qui regroupe 8 communes .

Au total 12 territoires dans ce nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI). T1 à T12